



## Les Balcons du Lomont

Communauté de Communes

Rue Jules Ferry  
25310 Blamont

☎ 03 81 35 18 12

☎ 03 81 35 18 19

balcons-du-lomont@pays-du-lomont.com

## Conseil de Communauté

*Abbevillers, le 5 juin 2003*  
*Compte rendu*

**PRESENTS :** Pierre CHATELAIN, Rachida SAOUEL, Jean-Pierre GESSER, Jérôme GRIENENBERGER, Bernard OSIOWSKI, Bruno PAGETTI, Christian DEVILLAIRS, Pascal TOURNOUX, Maryse VUILLEMIN, Claude PERROT, Didier PEPIOT, Rémi POETE, Jean-Claude TIERCIN, Serge DELFILS, Patrick JOBARD, Laurence GRABER, Evelyne MAUGUE, Gérard BIZE, Catherine DORGET, Jean-Claude MOUGIN (Suppléant de Pierre JUILLARD), Michel REMOND, Jean-Marie GAUME, Christian MAILLARD, Claude OCCIONI, Christian METHOT, Arlette DUBAIL, René JOURDAIN (suppléant de Jean-Marie LABRIET), Pierre VERPILLOT, Catherine MEUNIER, René BOUVROT, Yvan MEUNIER, Roselyne VANNIER, Michel JACOTTET, Catherine DUBILLARD, Michel BALIZET, Bernard FOURNIER, Georges HABERSTICH, Rémi LAPPRAND, Maryse AMEY, Jean-Claude DUPUIS, Jean-Pierre BRANDELET, Alain CENNI

**Excuses :** Maurice GERARD, Sylviane DOUCELANCE (procuration à Patrick JOBARD), Josiane RAPENNE, Guy SCHERRER (procuration à Patrick JOBARD), Martine DECHAUX, Pascal BRENET, Jean Louis WIEDMER.

**Secrétaire de séance :** Gérard BIZE

### ORDRE DU JOUR

---

- ✓ Ouverture d'une ligne de trésorerie
- ✓ Choix du logo
- ✓ Présentation de la page Internet
- ✓ Contrat d'assurance
- ✓ Questions diverses et point sur les commissions

Claude PERROT rappelle que toute réunion du Conseil de Communauté est une réunion publique. Tout citoyen peut assister aux débats et délibérations mais n'est pas en principe autorisé à y participer.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Claude PERROT rapporte les remerciements de Madame DECHAUX pour le mouvement de solidarité relayé par les communes de la Communauté. Par ailleurs, la Communauté de communes fera déposer une gerbe pour le deuxième anniversaire de la mort de Pierre CORBAT, ancien maire de Villars Lès Blamont.

## 1- Ouverture d'une ligne de trésorerie

Pour l'exercice de la compétence Ordures Ménagères, la Communauté doit régler mensuellement 19 000 euros au SIEVOM. Or la facturation des administrés n'a pas encore été effectuée du fait du retard pris pour l'installation des logiciels spécifiques. La Communauté n'a comme autre ressource que la DGF et la fiscalité additionnelle versée chaque mois.

Ainsi la Communauté connaît provisoirement un déficit de trésorerie.

Pour y remédier le Président demande au Conseil de Communauté de l'autoriser à démarcher les organismes bancaires pour ouvrir une ligne de trésorerie. Il rappelle qu'il ne s'agit pas d'un emprunt mais d'une facilité de trésorerie remboursable à court terme. Il propose d'ouvrir une ligne de 100 000 euros

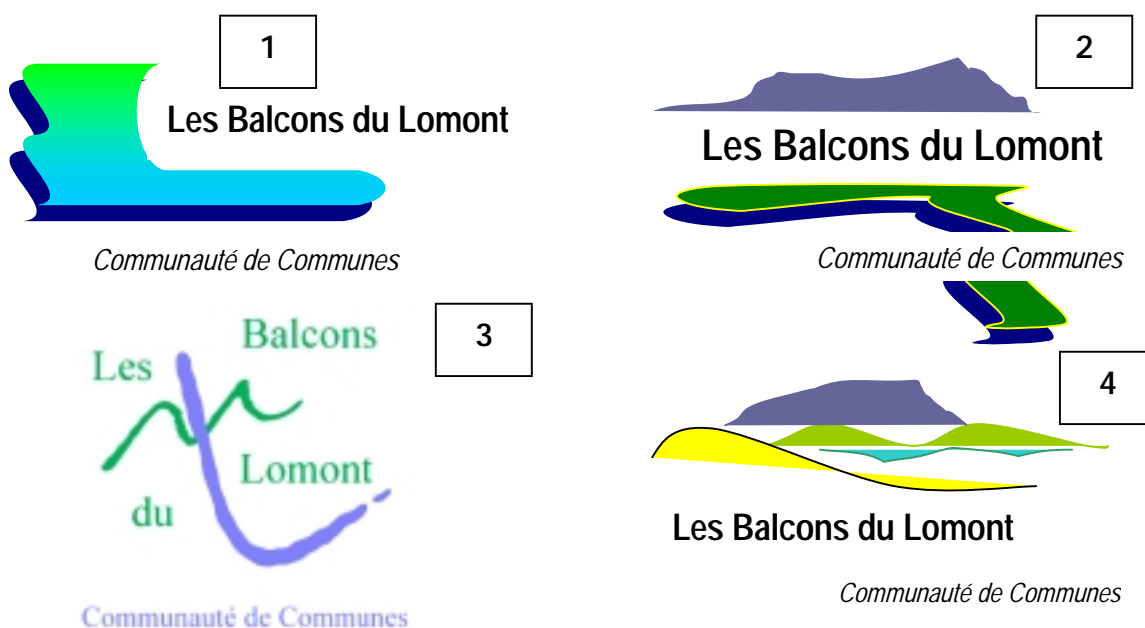
Bruno PAGETTI demande au président s'il est possible qu'une commune puisse éventuellement avancer la trésorerie.

Après délibération, le Conseil de Communauté autorise à l'unanimité le président à entamer la démarche la plus avantageuse pour la Communauté.

## 2- Choix du Logo

Rémi LAPPRAND, président de la commission « information », rappelle la démarche entreprise par la commission « information » pour le choix d'un logo. Il s'agissait de sélectionner quatre projets parmi toutes les propositions qui étaient parvenues.

Les quatre logos retenus par la commission sont présentés aux délégués :



Le président soumet les quatre propositions au vote du Conseil.

**Résultat du vote :**

Logo 1 : 7 voix

Logo 2 : 0 voix

Logo 3 : 14 voix

Logo 4 : 23 voix

**Le logo 4 est donc le nouveau logo de la Communauté de communes pour tous ses supports de communication (entête de courrier, site Internet, etc..)**

### **3- Page Internet de la Communauté**

---

Claude PERROT confie à Pierre VERPILLOT, membre de la commission « information » particulièrement chargé des questions des NTIC le soin de présenter le projet.

Pierre VERPILLOT et Olivier VIRCONDELET, concepteur du site Cyberlomont, présentent la nouvelle rubrique du site du Syndicat du Pays du Lomont consacrée aux Communautés de communes. Cette rubrique est destinée à recueillir les informations que les Communautés de communes nouvellement constituées sur le syndicat souhaitent afficher : données géographiques, historiques, économiques, les manifestations, les comptes rendus des différentes réunions de commission et du Conseil de Communauté etc...

La rubrique est directement accessible à partir de l'adresse : [www.pays-du-lomont.com](http://www.pays-du-lomont.com)

Après délibération, le Président soumet au vote du Conseil la possibilité de mettre en ligne les informations concernant la Communauté de communes, sous le contrôle du bureau.

**Résultat du vote : Unanimité.**

### **4- Contrat d'assurance**

---

Claude PERROT expose les propositions faites par la société GROUPAMA pour assurer la responsabilité civile et les biens de la Communauté.

Si ces propositions paraissent convenable et conforme à ce qui était prévu au BP, Claude PERROT propose à Jean-Claude DUPUIS, assureur en retraite et délégué de la commune de THULAY, de poser les questions nécessaires à GROUPAMA avant de finaliser le contrat.

Après délibération, le Président demande au Conseil l'autorisation de finaliser le contrat dans la limite des sommes prévues au budget.

**Résultat du vote : Unanimité.**

### **5- Questions Diverses & Point sur les commissions**

---

- **Présentation de l'étude réalisée par la DDA sur l'alimentation en eau potable.**

Christian METHOT, président de la commission « Eau & Environnement », présente succinctement les conclusions de l'étude réalisée par Monsieur BARBERA de la DDA à la demande du Syndicat des Eaux de Croix.

Cette étude a pour objectif de faire le bilan de l'alimentation en Eau sur toutes les communes de la Communauté et de proposer plusieurs solutions de regroupement.

L'étude a été présentée en commission le 22 mai à Glay. La commission a souhaité qu'elle soit étudiée par chaque commune. La suite à donner sera fonction des différents avis des conseils municipaux.

Claude PERROT rappelle que la Communauté n'a pas la compétence « Eau » mais qu'il est toutefois intéressant de réfléchir à ce problème dans l'objectif à moyen terme de se mettre aux normes.

- **Développement économique**

Le bureau a reçu récemment Monsieur TATON, de l'Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard. Il propose d'étudier les opportunités (notamment foncières) pour la création d'une future zone d'activité. Une visite sur le terrain est prévue le 17 juin. Chaque commune est invitée à être représentée.

L'Action Logement se met en place. HDL 25 organisera deux réunions d'information à la rentrée de septembre. La presse s'en fera le relais.

- **Petite Enfance**

L'enquête initiée par la commission vient d'être diffusée aux personnes éventuellement concernées. Une fois analysées les réponses permettront à la commission d'orienter sa réflexion sur telle ou telle solution.

- **Ordures Ménagères**

Jean Claude TIERCIN, secrétaire de la commission, attire l'attention du conseil sur le fait que l'adhésion au SIEVOM n'est toujours pas effective.

Claude PERROT rappelle que la loi prévoit que le principe de substitution est automatique mais propose au Conseil de délibérer afin d'accélérer la démarche auprès des services préfectoraux.

### **Résultat du vote : unanimité**

- **Divers**

Claude PERROT rend compte de ses divers rencontres avec les présidents des Communautés de communes voisines afin de mutualiser leurs idées. Une prochaine est prévue à Saint Hippolyte le 11 septembre prochain.

Une rencontre des Présidents de Communauté de communes a été organisée par le Syndicat Mixte Aire Urbaine. Il a été souhaité qu'un SCOT périphérique aux agglomérations soit réalisé et subventionné à hauteur de 80%.

L'ordre du jour passé en revue aucune question des délégués n'est posée. Claude PERROT lève alors la séance et propose aux personnes présentes de partager le verre de l'amitié.